

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

Nos morts : le docteur Emmanuel
Bise, l'abbé Jérémie Tabin

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1954, tome 52, p. 29-30

© Abbaye de Saint-Maurice 2012



NOS MORTS

Le docteur EMMANUEL BISE

S'il est tant d'hommes, a constaté Pascal, qui, n'ayant pu guérir la mort, s'avisent à n'y plus penser, le docteur Emmanuel Bise ne fut pas de ce nombre. En effet, il sentait un mal sournois, dont une première attaque l'avait terrassé en 1942 déjà, l'assiéger sans répit et miner progressivement et implacablement son organisme. La mort se profilait à son horizon : outre qu'il s'y préparait avec la sérénité des vrais chrétiens, il avertissait ses proches d'envisager cette prochaine et suprême séparation. Elle eut lieu le mardi 22 décembre.

Emmanuel Bise appartenait à une vieille famille fribourgeoise où l'on compte plusieurs noms qui ont fort honoré la cité : le père de notre défunt était professeur à l'Université, son grand-père, conseiller d'Etat. C'était, comme on l'a écrit, un milieu « de culture et de goût raffiné ». Venu à St-Maurice, M. Bise y passe ses deux années de Lycée qu'il termine, en 1918, par la Maturité. Au nombre de ses condisciples nous pouvons citer le Rév. Père Henri Gigon, l'actuel professeur d'anglais de notre collège, ainsi que MM. Oscar de Chastonay, directeur de la Banque cantonale du Valais, et Bernard de Lavallaz, membre de la Commission cantonale des études.

La médecine attira notre Ancien comme une vocation où s'épanouiraient ses meilleures aspirations humaines. Il l'étudia aux Facultés de Fribourg, Berne, Paris et Lausanne. C'est en cette dernière Université qu'il passa son examen d'Etat en 1926. Dans cette carrière, il se spécialisa en dermatologie et fonda, en sa ville de Fribourg, une policlinique dermatologique pour les malades pauvres. Cette initiative indique assez quelle est l'orientation de son cœur, à quels besoins de charité il voulait répondre et infatigablement, à la manière d'un véritable apostolat. Cependant, les problèmes scientifiques tenaient en éveil sa curiosité intellectuelle : M. Bise ne manquait nulle occasion d'enrichir et d'approfondir ses connaissances professionnelles.

C'est dans son âme généreuse, dans les joies et les consolations de sa chère famille, que le regretté docteur puisa son courage aux heures difficiles qu'il a dû vivre, sa santé s'étant gravement altérée et de nombreux deuils l'ayant privé coup sur coup d'êtres particulièrement aimés.

Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances et nous l'assurons de nos prières. G.R.

L'abbé JEREMIE TABIN

Le 9 janvier dernier, on ensevelissait au Bouveret Monsieur l'abbé Jérémie Tabin, le dévoué aumônier de l'Institut des sourds-muets. Depuis très longtemps, notre Ancien consacrait son zèle apostolique à l'enfance infirme, apprenant la science du catéchisme, la pratique religieuse à ces jeunes cœurs. Il y avait conquis, nous a-t-on dit, l'affection de tout ce petit peuple qui voyait dans le prêtre celui qui encourage et sait montrer qu'il faut toujours sourire à la vie, même quand on souffre et que sont difficiles les contacts simplement humains.

Jérémie Tabin était descendu de son haut village de Grimentz à St-Maurice pour y commencer ses études classiques. Nous rencontrons son nom dans les palmarès de 1889, 90 et 91, aux classes de Principes, Rudiments et Grammaire où il a entre autres comme condisciples Joseph Monnay, devenu prêtre lui aussi, et Fabien Melly, chanoine, plus tard, du Grand St-Bernard. M. Tabin acheva son collège à Sion et entra dans le clergé diocésain. Ses études de théologie se passent d'abord au Grand Séminaire, puis à Innsbruck où il séjourne trois ans. Ordonné prêtre en juin 1898, il inaugure son ministère par l'enseignement : en effet, on lui confie la classe de Syntaxe au Collège de Sion. Monsieur Tabin a dû garder longtemps le goût des choses scolaires puisque pendant nombre d'années il sera l'inspecteur des écoles dans le district de Sierre. Après le professorat, voici que s'ouvrent les longues années de son pastorat à St-Léonard dont, trente ans durant, il sera le curé, charge à laquelle viendra s'ajouter, avec son poids d'honneur, celle de Doyen du décanat de Sierre. C'est au livre d'or des âmes qu'on pourrait découvrir, s'il n'était pas sacrilège d'y pénétrer, quelle fut l'action profondément sacerdotale de celui qui n'est plus. Aussi la retraite du Bouveret fut-elle pour ce brave prêtre la continuation du don de soi, mais à des âmes que l'infirmité et la souffrance rendent plus attachantes dans leur simplicité et, souvent, dans le rayonnement des grâces spirituelles que Dieu leur donne.

Nous aurons un memento quotidien de prières pour Monsieur l'abbé Tabin, figure caractéristique et sympathique du clergé de notre pays.

G. R.